Berne, le 28 août 2009

DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAMal: mesures urgentes de maîtrise des coûts

La Commission de la santé du Conseil national (CSSS-N) a examiné les mesures urgentes pour combattre la hausse des coûts dans l'assurance-maladie avant leur adoption au Parlement. H+ salue le rejet de la taxe de consultation mais déplore, en revanche, l'accroissement des interventions étatiques auprès des hôpitaux et dans les tarifs.

La commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national (CSSS-N) a discuté du message du Conseil fédéral relatif aux mesures visant à combattre la hausse des coûts dans l'assurance-maladie. H+ a rejeté ces modifications de la loi car elles n'auront pas l'effet voulu à court terme. Au contraire, les propositions du Conseil fédéral vont notablement gonfler les frais administratifs des fournisseurs de prestations et des assureurs et aboutir à un accroissement des interventions étatiques. On peut fortement douter en revanche qu'elles aient un effet positif sur les primes et les coûts de la santé.

H+ salue donc la proposition de la commission de renoncer à la taxe de consultation sur les soins ambulatoires et les urgences à l'hôpital. Cette taxe, qui s'est révélée inefficace dans d'autres pays, aurait pour seule conséquence d'entraîner du travail administratif supplémentaire et, partant, des surcoûts. La proposition de prélever une participation plus élevée auprès des patients qui se présentent d'eux-mêmes à l'hôpital est un moindre mal. Les hôpitaux sont prêts à l'accepter.

H+: non à l'accroissement des interventions étatiques

La commission approuve la planification des soins ambulatoires hospitaliers par les cantons et la compétence accordée au Conseil fédéral d'abaisser les tarifs négociés contractuellement.

Le progrès médical et les nouveaux forfaits par cas tendent à favoriser les soins ambulatoires et non à les entraver. La proposition de la commission est contraire à cet objectif et à sa propre intention d'introduire à moyen terme la liberté de contracter.

H+: améliorer la compensation des risques afin d'éliminer les mauvaises incitations

H+ exige une nouvelle fois que soient éliminées les mauvaises incitations actuelles afin de favoriser les traitements efficients. Les soins ambulatoires et stationnaires doivent être financés de la même manière. En outre, la compensation des risques entre les assureurs doit être améliorée radicalement. C'est ainsi que seront renforcés les modèles de Managed Care et les formes avantageuses de collaboration entre les médecins généralistes et les hôpitaux, par exemple pour la couverture des urgences.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et établissements de soins publics et privés. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.

Informations complémentaires:
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Bernhard Wegmüller, directeur
Tél. prof.: 031 335 11 00,
Portable: 079 635 87 22
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch